

## **Décrochage scolaire, principes retenus en recherche action**

### **1. Préambule, contexte**

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité nationale <sup>1</sup>et constitue un enjeu majeur pour la cohésion sociale et l'équité du système éducatif. Près de 100 000 jeunes sortent du système éducatif chaque année sans diplôme. Apprentis d'Auteuil, eu égard à sa vocation et son caractère propre, est en premier lieu confronté à cette réalité. Les enjeux sont importants tant en terme de prise en charge des jeunes et qu'en terme de développement.

Par sa complexité, la question du décrochage scolaire suppose la mise en œuvre de dispositifs éducatifs et pédagogiques adaptés. Par la pluralité des situations et des contextes, la question du décrochage scolaire invite à penser des démarches de prise en charge différentes et des prestations nouvelles. Apprentis d'Auteuil est de ce point de vue un laboratoire, un terrain d'expériences multiples au regard de la diversité des publics en difficulté accueillis.

Par ailleurs, face à l'émergence de nouveaux défis liés à l'évolution des prestations, il paraît important de faire émerger et de développer l'expertise des professionnels de notre institution sur la problématique sensible du décrochage scolaire

Dès 2010, les objectifs de la formation continue « filière scolaire » à AA visent à l'évolution des représentations, de la posture, de la conception des métiers, à ouvrir les pratiques au travail en équipe pluri-professionnelle, avec les familles, au développement de projets en réseaux et en partenariat, aux dispositifs expérimentaux. En lien et en cohérence avec ces objectifs généraux, des démarches d'accompagnement sur le terrain se déploient et les dispositifs de formation des professionnels de la filière scolaire proposés en interne s'inscrivent dans l'innovation pédagogique par l'expérimentation de terrain.

---

<sup>1</sup> Loi de refondation de l'école de juillet 2013

Les parcours internes de formation nationaux<sup>2</sup> et d'accompagnement<sup>3</sup> des dispositifs ont amené à interroger d'un point de vue global l'ensemble des problématiques de décrochage scolaire, il convient donc de faire émerger les principes qui ont fondés les expériences menées par les professionnels mais aussi de formaliser les outils et démarches efficaces mises en œuvre à ce jour.

Les éléments rapportés dans ce document s'appuient sur les connaissances actuelles et les documents officiels. Ils précisent les repères et principes sur lesquels se sont fondées les actions : une vision globale de la question du décrochage en général<sup>4</sup> « de la prévention à la remobilisation », l'identification des facteurs favorisant le décrochage et la persévérance scolaire. Enfin, les modalités de prise en charge découlant des principes retenus, les outils et démarches adoptés par les équipes sur le terrain.

## 2. Quelques repères théoriques sur la question du décrochage<sup>5</sup>

### 2.1. Les facteurs de décrochage

Les recherches actuelles<sup>6</sup> sur ces questions (en France et au Canada<sup>7</sup>) mettent en évidence la responsabilité de l'école dans le processus. Elles démontrent que la forme scolaire et le climat de la classe sont des déterminants de la persévérance ou du décrochage scolaire.

Le rapport de la mission sur l'absentéisme<sup>8</sup> et le décrochage scolaires en 2011, précise qu'au lycée professionnel :

Les principales causes de ce phénomène, auquel les élèves de l'enseignement professionnel sont particulièrement exposés :

---

<sup>2</sup> Master CAIP, formation nationale « Dispositifs relais, décrochage scolaire, recherche action », 7 dispositifs accompagnés sur le terrain (OSE Toulouse, Prisme LP Château des Vaux, Plate-forme MECS Ste Thérèse, Accueil de jour et atelier scolaire MECS Amiens/Abbeville, Kelid Priziac, Classe relais Fournes, Internat et classe relais Audaux)

<sup>3</sup> Une vingtaine d'actions (22 en 2014/2015) de formation et d'accompagnement sur le terrain sont mises en œuvre pour la filière scolaire

<sup>4</sup> [Dossier de présentation du 8 janvier 2014](#), Circulaire du 9 février 2011, circulaire du 21 août 2006

<sup>5</sup> Dossier de présentation du 8 janvier 2014

<sup>6</sup> Marie-Anne Hugon, **Lutter contre le décrochage scolaire : quelques pistes pédagogiques**, in **Informations sociales** 2010/5 (n° 161)

Gilbert Longhi et Nathalie Guibert, **Décrocheurs d'école. Redonner l'envie d'apprendre aux adolescents qui craquent** de La Martinière, Paris, 2003

<sup>7</sup> Marie-Ève Lacroix et Pierre Potvin, *Guide canadien de prévention du décrochage scolaire* et autres ressources, site RIRE, réseau d'information pour la réussite scolaire,

<sup>8</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>

- Le sentiment qu'ont beaucoup d'élèves d'être "enfermés" dans des choix d'orientation souvent contraints et mal préparés en amont
- Le recours excessif au redoublement et aux exclusions de cours, qui sont utilisées dès l'apparition d'une difficulté même mineure ou dès le moindre retard
- Une tendance à la dévalorisation de l'École et du travail
- L'influence de l'environnement social et familial

Du point de vue des jeunes, dans les travaux de Gilbert Longhi<sup>9</sup>, 3 causes primordiales sont énoncées par les « raccrocheurs »<sup>10</sup>:

- 71 % des décrocheurs mettent en cause l'appareil éducatif en général (L'entropie institutionnelle<sup>i</sup>)
- Les pratiques des enseignants, 69% des décrocheurs invoquent cet item)
- Les dysfonctionnements multiples d'un établissement, 91% des décrocheurs mentionnent cet item

D'autres facteurs et combinaison de facteurs relatif à l'élève lui-même et sa relation à l'école, sont également observés et fréquents sans être une règle généralisable<sup>11</sup> par les chercheurs du CNEFEI.

- En marge de l'acte d'apprendre, faible niveau scolaire majoritairement, perdu l'habitude de s'impliquer dans les apprentissages, en échec scolaire
- Processus de dévalorisation d'eux-mêmes, fort sentiment d'injustice, amers de ne pas avoir été suffisamment aidés
- Exigence d'une relation affective privilégiée pour entreprendre des apprentissages

---

<sup>9</sup> Gilbert Longhi, Nathalie Guibert. **Décrocheurs d'école. Redonner l'envie d'apprendre aux adolescents qui craquent.** Éditions De La Martinière. Paris 2003.

<sup>10</sup> Monographie clinique d'un panel de 775 décrocheurs entre 1999 et 2009, Gilbert Longhi

<sup>11</sup> D'après, Dominique Barataud, enseignant formateur au CNEFEI1, Suresnes, Elisabeth Martin, INRP2, centre Alain Savary, Paris, Jacqueline Puyalet, enseignante formatrice au CNEFEI, Suresnes dans un rapport « Enseigner et apprendre en classe relais » Ministère de l'EN et de la justice

- Situations vécues sur un plan affectif et émotionnel dans l'ici et maintenant, dans « l'instant et dans l'instinct », dans l'immédiateté, absence de contrôle de « l'agir »
- Ne se sentent pas responsables des choix qu'ils font, des actes qu'ils posent, disent manquer de contrôle sur eux-mêmes, ne pouvant s'empêcher d'agir d'une façon qu'ils peuvent condamner eux-mêmes après coup
- Perception globalisante de l'école et de ses acteurs, des difficultés à analyser, à prendre de la distance et à s'inscrire dans une temporalité
- Souvent englués dans l'imaginaire et dans la toute puissance, en marge de leur propre agir

Mais aussi, en dehors de l'école, quelques signes<sup>12</sup> observés par les québécois:

- Famille dysfonctionnelle, peu de soutien, beaucoup de coupures, ruptures, déménagements, transitions vécues avec un sentiment de perte.
- Environnement de pairs influant négativement. Comportements délinquants;

L'ensemble des facteurs constituent des familles d'indicateurs permettant d'agir en prévention et/ou d'analyser les situations afin de dégager des réponses éducatives et pédagogiques.

## **1.2. Les facteurs de persévérance**

Les facteurs de persévérance intéressent l'ensemble de la communauté éducative et pas seulement le dispositif dédié à la prise en charge des décrocheurs.

Les travaux québécois se sont intéressés aux facteurs de résilience<sup>13</sup> :

---

<sup>12</sup> Anne Lessard, *Cheminements de décrocheurs*, Université de Sherbrook,

- Rupture familiale mais soutien inconditionnel de la mère ou d'un proche
- Bonne connaissance de soi;
- Bonnes relations interpersonnelles;
- Bonne capacité de puiser dans ses ressources;
- Bonne capacité à aller chercher de l'aide;
- Capacité à établir des limites;
- Habiletés de planification (futur présentifié)
- Enthousiasme
- Ténacité et détermination

Gilbert Longhi élabore dans une perspective scolaire, en référence aux programmes de persévérance scolaire CNIRS québécois, 12 propositions<sup>14</sup> :

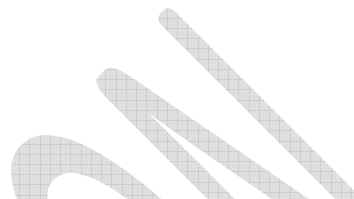
- 1-Adapter l'obligation d'assiduité
- 2-Améliorer l'emploi du temps
- 3-Instituer un moratoire sur le passé (passif) scolaire
- 4-Suspendre les redoublements
- 5-Développer une position généalogique
- 6-Reconnaître l'autodidactisme
- 7-Évaluer sans piéger ; éradiquer la constante macabre

---

<sup>13</sup> Anne Lessard, *Chemins de décrocheurs*, Université de Sherbrook,

<sup>14</sup> Voir ANNEXE 1 page 11

- 8-Majorer le rêve
- 9-Clarifier le rôle de l'enseignement professionnel
- 10-Modérer l'ethnicisation dans l'orientation
- 11- Créer un statut de décrocheur
- 12- Développer une déontologie des enseignants



### **1.3. Les 3 phases du décrochage : de la prévention à la rescolarisation/réinsertion**

Les trois phases du décrochage ont constitué une base de la réflexion en formation « Dispositif relais, recherche action », dans la construction de dispositifs, pour les expérimentations menées sur le terrain..

Les textes récents<sup>15</sup> définissent le décrochage de la manière suivante :

*« Le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme.*

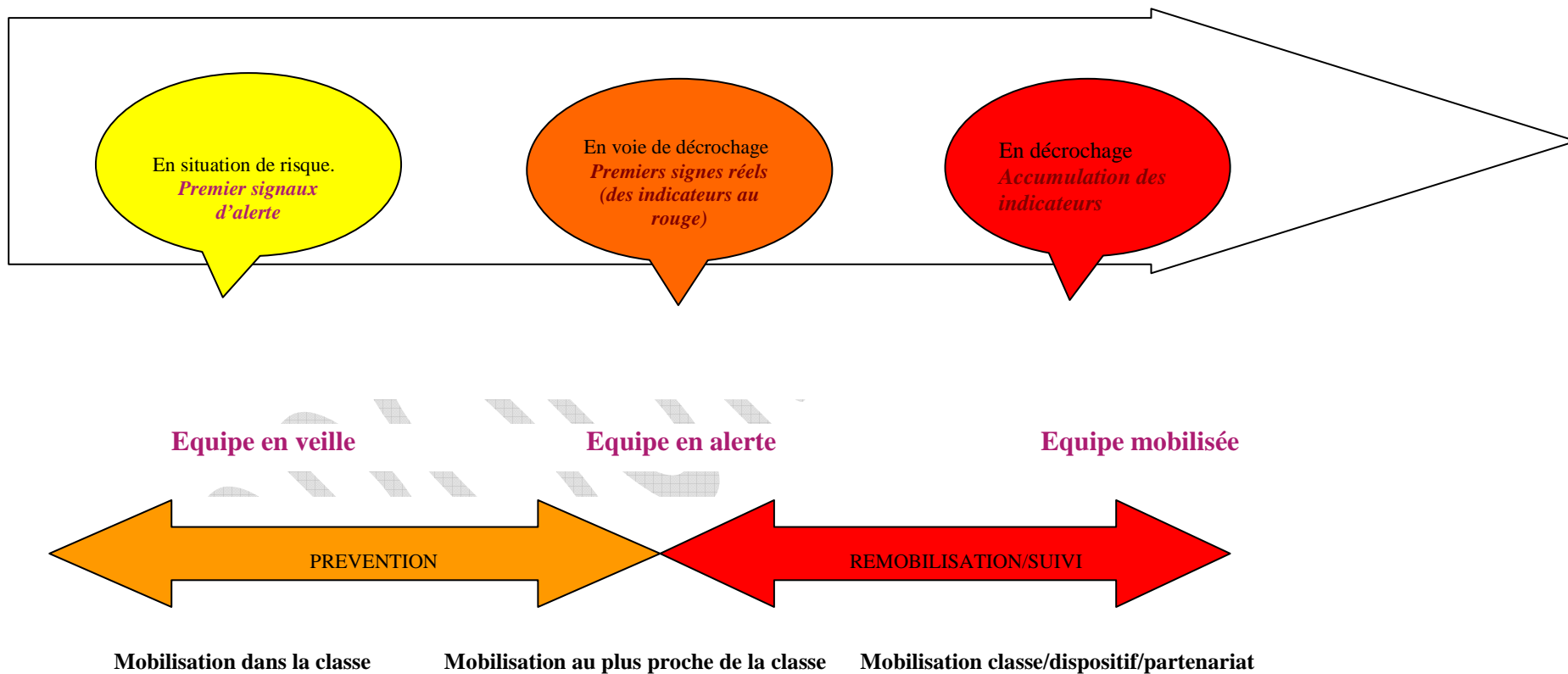
*Un décrocheur est un jeune qui quitte un système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur (baccalauréat).*

Le décrochage est un processus et non un état, il peut donc prendre des formes différentes. Le phénomène est complexe, multifactoriels et il n'existe pas en tant que tel de profil « type » du décrocheur mais des familles d'indicateurs de décrochage. En effet, le processus s'opère dans une temporalité variable et n'est pas forcément borné par un évènement ou une information repérable. Il s'agit plus d'une distanciation progressive qui peut avoir débuté au cours d'une année scolaire ou bien en amont de l'inscription dans l'établissement.

---

<sup>15</sup> Eduscol, Lutte contre le décrochage, ....

Dès lors, il est possible de distinguer trois grandes phases dans le processus de décrochage scolaire permettant à la fois aux professionnels de repérer les premiers signes d'alerte et de diversifier les modalités de prise en charge des jeunes. Les équipes peuvent agir et se mobiliser tant dans le champ de la prévention au plus proche de la classe que dans la remobilisation pour les jeunes ayant quitté le système scolaire.



Trois grands principes d'actions ont été retenus.

#### 1.4. Les trois principes d'action mis en œuvre dans les expériences de terrain

L'enjeu majeur pour nos équipes est donc de pouvoir repérer les élèves déjà entrés dans le processus, ceux qui risquent d'y entrer et ceux qui y seraient déjà. Les réponses éducatives et pédagogiques doivent s'adapter : à chaque phase, pour chaque cas, une aide ou une prise en charge adaptée.

Ainsi, trois modalités de prise en charge correspondant aux trois phases du processus sont envisageables :

- **Adapter** la prise en charge au plus proche de la classe ou de la formation
- **Intégrer** par l'accueil en séquentiel ou intégrer progressivement dans la classe ou la formation
- **Remobiliser** par un accueil au sein d'un dispositif dédié

Ces trois modalités de prise en charge ne sont pas cloisonnées et peuvent se combiner.



	<b>Modalités de prise en charge</b>	<b>Accueil</b>	
Prévention de l'échec scolaire et du décrochage	<b>ADAPTATION</b> <i>(les jeunes sont dans l'école et ont besoin qu'on les aide à y rester)</i>	Adaptation (étayage au plus proche de la classe dans l'établissement) <ul style="list-style-type: none"> <li>- en classe, en groupe</li> <li>- aide individualisée/petits groupes</li> </ul>	En lien direct avec la scolarité
	<b>INTEGRATION/SEQUENTIEL</b> <i>(ne sont pas ou plus dans l'école et ont besoin qu'on les aide à y entrer, sont dans l'école et sont accueillis en séquentiel sur le dispositif)</i>	<b>Intégration/Séquentiel</b> moduler/mixer/alterner en fonction des besoins le temps de présence sur le dispositif et dans la classe	En lien direct avec la scolarité
Prévention du décrochage scolaire et remobilisation	<b>RESCOLARISATION</b> <b>REMOBILISATION</b> <i>(ont décroché, sont déscolarisés)</i> <b>ORIENTATION, à développer</b>	<b>Remédiation</b> <b>Remobilisation</b> <b>Resocialisation</b> <i>(alternance temps individuel et collectif, ateliers de remobilisation/resocialisation)</i>	Sur le dispositif, en lien direct avec la scolarité ou en partenariat

Passages possibles d'un type de prise en charge à l'autre en fonction des besoins

Quelle que soit la phase ou la modalité de prise en charge quelques principes sont retenus :

- Le lien direct avec la classe ou la structure d'origine est nécessaire et doit être maintenu avec le jeune.
- En cas de rescolarisation (suite à diverses ruptures ou exclusion), l'adaptation de la présence en classe peut être envisagée dès l'admission, par exemple : le jeune est accueilli sur le dispositif et intègre progressivement le groupe classe ou la formation dédiée.

- La modalité de prise en charge est proposée à l'issue d'un processus de détermination qui s'inscrit dans une temporalité nécessaire à la concertation des équipes, à la collecte d'informations et à la recherche de l'adhésion du jeune. Il ne s'agit pas d'une simple évaluation mais d'une **indication** concertée des professionnels impliquant le plus possible le jeune. Ce processus constitue la première étape de la remobilisation pour le jeune et pour l'équipe.

### **1.5. La première étape de la remobilisation**

Les seuls indicateurs de comportement ou d'échec scolaire ne suffisent pas à indiquer un risque de décrochage. Il devient donc nécessaire pour les équipes de disposer de moyens d'objectivation et de critères d'observation pertinents pour évaluer la situation du jeune et adapter les interventions. Pour ce faire, les équipes peuvent s'appuyer sur les grandes familles d'indicateurs de décrochage identifiées par l'Education Nationale.

Les grandes familles d'indicateurs se déclinent de la façon suivante :

1. L'absentéisme : perlé, récurrent ou ses formes particulières (absentéisme de l'intérieur)
2. La difficulté scolaire : chute brutale des résultats, niveau scolaire, estime de soi...etc
3. Le désinvestissement scolaire : rapport au savoir négatif, refus de travail, apathie... etc
4. Le comportement en classe : rapport à l'école négatif, agressivité, agitation, évitement...
5. L'attitude, le comportement dans l'établissement : le rapport aux autres...etc
6. Les difficultés sociales, familiales, voire psychologiques
7. Le rapport avec la famille lors des contacts

Ces grandes familles d'indicateurs vont faciliter la prise en compte globale des facteurs endogènes et exogènes à la situation du jeune. En outre, des temps d'observation, d'entretiens et de concertation viennent affiner et compléter les éléments nécessaires pour élaborer avec le jeune le projet personnalisé d'adaptation, d'intégration ou de remobilisation. Ces temps sont essentiels dans le cheminement de l'indication. L'idée forte qui se dégage de ce postulat est que cette première étape constitue intrinsèquement la première étape de la remobilisation. Les expériences menées dans nos dispositifs montrent que, dans bien des cas, le respect des processus et procédures d'indication par les professionnels permettent le maintien en classe (Prisme LP château des Vaux). Deux facteurs interagissent :

- les concertations entre professionnels favorisent le changement de regard et de posture face au jeune
- les temps d'observation et d'entretiens menés avec le jeune génèrent une adhésion plus conscientisée de ce dernier dans la mise en œuvre d'un projet pour lui-même ; l'idée forte est que l'équipe et le jeune se mobilisent ensemble.

### **1.5.1. Le chemin de l'indication : la détermination des modalités de prise en charge**

Le chemin de l'indication est donc l'ensemble des processus et procédures qui vont permettre à l'équipe pluri-professionnelle de déterminer la/les réponses éducatives et pédagogiques et/ou modalités de prise en charge adaptées en réponse aux difficultés du jeune.

L'étape dite « chemin de l'indication » est essentielle pour permettre aux équipes, à la famille et au jeune (le plus possible) de se mobiliser et d'agir en concertation.

### **1.5.2. Les étapes**

- La sollicitation et les entretiens

Outre la formalisation de la demande, la sollicitation passe par un (ou des) premier entretien qui rassemble le « demandeur » et l'équipe du dispositif, lorsque cela est possible des entretiens avec la famille et le jeune sont menés. C'est une étape de collecte des informations nécessaires aux professionnels pour éclairer le parcours et la situation du jeune.

- La première concertation

Elle se déroule en équipe et prévoit les modalités d'observation ou d'accueil du jeune : si le jeune est en classe, l'observation se fait in situ, si le jeune n'est plus en classe, le temps d'observation se fait sur le dispositif

- La phase d'observation : la première étape de mobilisation du jeune

En classe ou sur le dispositif, cette étape permet :

- d'une part, de cerner de manière approfondie les difficultés spécifiques du jeune dans son rapport à la scolarité, à la classe, aux savoirs ou aux tâches scolaires, de recueillir des éléments de compréhension sur son comportement et son appétence scolaire ou son projet
- d'autre part, elle participe à la recherche d'adhésion du jeune, adhésion sans laquelle la prise en charge est plus difficile

Elle est menée par les membres de l'équipe du dispositif.

A l'issue des observations, un entretien est mené avec le jeune au cours duquel il est invité à formuler ses propres objectifs de travail que ce soit pour une prise en charge en adaptation ou en remobilisation. Cette phase finalise la première étape de la mobilisation du jeune

- La seconde concertation : aboutissement du chemin de l'indication, le projet pour le jeune

Elle est menée à l'issue de la phase d'observation, en équipe pluri-professionnelle en associant le jeune et la famille lorsque cela est possible.

Elle permet de fixer : les objectifs, les modalités de prise en charge (adaptation, séquentiel...etc), le suivi, les bilans (avec la famille le cas échéant), la durée, les liens avec la classe d'origine, les interventions ou intervenants éventuels.

À chaque étape correspondent des procédures qu'il est nécessaire de conserver afin de garantir la qualité de l'accueil des jeunes au sein du dispositif, en particulier, de maintenir le lien avec la scolarité

## CHEMIN DE L'INDICATION

Concertation

Observations/ /Entretiens

Détermination de la prise en charge  
Objectifs atteignables fixés avec le jeune  
Concertation

Collectes d'info

Première étape de la remobilisation du jeune  
Mobilisation des professionnels et recherche d'adhésion du jeune

### 1.5.3. Les conditions de réussite

- Le lien avec la scolarité doit être maintenu
- Le lien avec la famille doit être recherché
- La durée de prise en charge doit être limitée, un temps de régulation est prévu dès l'arrivée du jeune
- Le jeune doit être volontaire pour intégrer le dispositif
- L'implication des enseignants est nécessaire
- L'évaluation du jeune n'est pas du ressort du dispositif
- Le travail scolaire est donné par les professeurs
- L'admission au dispositif ne doit pas être vécue comme une sanction, une exclusion définitive ou une contrainte mais comme une alternative positive et une proposition qui fait l'objet d'un contrat
- A la sortie du dispositif, une rencontre avec le/les professeurs est prévue

- Le suivi du jeune ayant réintégré la classe est nécessaire
- Le dispositif alterne des temps individualisés et des temps collectifs en évitant la segmentation des temps de prise en charge et la multiplication des intervenants

---

<sup>i</sup> Le terme est emprunté à la thermodynamique. En psychologie sociale le niveau d'entropie est l'état de désordre d'un système (établissement, administration, institution, entreprise, collectivité) évalué par rapport à un état initial probable, à une mission déclarée ou à un organigramme affiché. Dans la relation aux usagers le niveau d'entropie explique l'inadéquation entre le service assuré et les attentes d'un public. En ce sens, elle

permet de mettre en évidence un indice de satisfaction ou d'insatisfaction. Un emploi extensif du terme permet de définir l'entropie comme un mode d'investigation ayant pour objet les dysfonctionnements, les difficultés, les troubles et les carences de toutes sortes d'organisation.

BRUILLON